



## Communiqué de presse COPERNICEA : La comptabilité nationale se met au vert

Signature ce mercredi 26 février 2020 à Paris d'une convention de financement entre l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et l'Agence Française de Développement (AFD), en vue de la mise en œuvre du projet COPERNICEA, en présence du Secrétaire Exécutif de l'OSS, M. Khatim Kherraz, du Directeur Adjoint du département Afrique de l'AFD, M. François-Xavier Bellocq, et de représentants de l'AFD et du Ministère français des Affaires étrangères.

Le programme COPERNICEA appuiera six pays africains francophones, dont la Tunisie, dans l'élaboration de comptes environnementaux selon la méthode CECN (Comptabilité Écosystémique du Capital Naturel) au service des Objectifs de Développement Durable.

## Un véritable changement de paradigme

La collecte et l'analyse d'images satellitaires — complétées par des données physiques et socioéconomiques — caractérisent l'usage des sols et l'état des écosystèmes. La comptabilité environnementale associée permet d'étudier les évolutions des écosystèmes, l'impact des investissements et d'évaluer le coût économique des restaurations écologiques qui seraient nécessaires. Opérant un véritable changement de paradigme, ces nouveaux indicateurs devraient améliorer la prise de décision en matière d'investissement et compléter la comptabilité nationale (croissance, emploi, marchés), qui jusque là ne tient pas compte des écosystèmes.

COPERNICEA sera mis en œuvre pendant quatre ans par l'OSS, organisation internationale basée à Tunis. Les pays-cibles (Burkina Faso, Guinée, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) forment un échantillon d'États côtiers, sahéliens ou maghrébins et sont tous confrontés à des défis majeurs en relation avec l'eau, le climat, l'usage des terres et l'érosion de la biodiversité. Il s'agira ainsi d'établir un réseau national et régional de partage et d'échange d'informations et de données utiles et nécessaires à la Comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN).

Au-delà, COPERNICEA constituera un référentiel accessible à tous les autres pays francophones d'Afrique et susceptible d'être répliqué à l'échelle continentale. Ce nouvel outil comptable permettra à l'ensemble des pays africains de s'inscrire dans l'agenda biodiversité fixé lors de la 15<sup>e</sup> conférence des parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique qui aura lieu l'automne prochain à Kunming, en Chine.

Pour la Tunisie plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à mieux évaluer le capital naturel du pays et d'éclairer les choix d'investissement agricoles, infrastructurels ou touristiques du point de vue de leurs impacts sur (i) les écosystèmes, (ii) les ressources en eau, (iii) l'évolution du stock de carbone, (iv) et l'usage des sols.

Un atelier de lancement officiel des activités du projet aura lieu du 16 au 18 mars 2020 à l'Hôtel Ramada Gammarth (Tunis), et regroupera les points focaux désignés officiellement ainsi que les représentants des différentes institutions partenaires du projet.

## A propos de l'AFD:

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé.

Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Contact: afdtunis@afd.fr

## A propos de l'OSS:

Créé en 1992, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine basée à Tunis, en Tunisie. L'OSS initie et facilite des partenariats autour de défis communs liés à la gestion des ressources en eau partagées, à la mise en œuvre des accords internationaux sur la désertification, la biodiversité et le changement climatique dans la région du Sahara et du Sahel. Ses accréditations en tant qu'agence de mise en œuvre auprès des fonds climat (Fonds d'adaptation et Fonds vert pour le climat) renforcent son rôle et favorise la mobilisation de ressources financières pour faire face aux impacts des changements climatiques et contribuer aux efforts des pays en matière d'adaptation et d'atténuation.

Ses programmes et projets sont financés par des contributions volontaires, des subventions et des dons de ses membres et partenaires. L'OSS compte parmi ses membres 25 pays africains, 7 pays non-africains, 13 organisations (organisations représentatives de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord, organisations des Nations unies) et 3 organisations non gouvernementales. L'OSS est une structure flexible avec une équipe multiculturelle et multidisciplinaire qui apporte une contribution à haute valeur ajoutée à la gestion durable des ressources naturelles et à l'atténuation du changement climatique en Afrique. Pour plus d'informations, veuillez consulter : http://www.oss-online.org/

Contact: nadia.khammari@oss.org.tn-lilia.benzid@oss.org.tn



Photo : Signature de la convention de financement entre l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et l'Agence Française de Développement (AFD), Paris, 26 février 2020.